



Procès verbal du
CONSEIL SCIENTIFIQUE
de la MSHA

Jeudi 21 janvier 2010

10H-17H

Étaient présents ou représentés :

- **M. Régis RITZ**, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- **M. Philippe LECONTE**, Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine-Limousin (D.R.15), représenté par **Mme Fl. PARNIER**, Adjointe au Délégué Régional.
- **M. Charles-Henri CUIN**, Professeur à l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2, Département de Sociologie.
- **M. Claude SORBETS**, Directeur de Recherche au CNRS, Délégué à la Recherche de l'IEP de Bordeaux et Membre de l'UMR 5116 CNRS - Science Politique, Relations Internationales, Territoire (S.P.I.R.I.T.). (Présent uniquement l'après-midi).
- **M. Alain d'IRIBARNE**, Directeur de Recherche au CNRS, représentant de l'Administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- **M. Christophe BOUNEAU**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de la M.S.H.A.
- **M. François BART**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur adjoint de l'École Doctorale Montaigne-Humanités (E.D. 480), Membre de l'Équipe Dynamiques des Milieux et des Sociétés dans les Espaces Tropicaux (D.Y.M.S.E.T. UMR 5185 ADES), Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.

- **M. Alain VIAUT**, Chargé de Recherche H.D.R. au CNRS, Membre de l'UMR 5222 CNRS - Europe, Européanité, Européanisation.

- **M. Jean-Jacques CHEVAL**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Membre de l'Équipe d'Accueil Médiations-Information-Communication-ARTS (MICA-EA 4426). (*Présent l'après-midi uniquement*).

- **M. Rodolphe de KONINCK**, Professeur à l'Université de Montréal, titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en Études Asiatiques (Canada).

- **M. Paul-Gérard POUGOUÉ**, Professeur de droit, Vice-Recteur de l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

- **M. Luciano SEGRETO**, Professeur d'histoire des relations internationales à l'Université de Florence (Italie).

- **M. Philippe AUVERGNON**, Directeur de Recherche au CNRS, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR 5114 CNRS).

- **M. Patrick BAUDRY**, Professeur de sociologie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université.

- **M. Henri DUDAY**, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (LAPP), (UMR 5199 CNRS-PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de Bordeaux 1).

- **M. Jacques JAUBERT**, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Directeur de PACEA : De la préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement, Anthropologie (UMR 5199 CNRS).

- **M. Vincent VLES**, Professeur d'aménagement à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Institut de Recherche sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.)

- **M. John TOLAN**, Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Nantes, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin à Nantes.

Étaient excusés :

- **Mme Emilie COUTANCEAU**, représentante titulaire du C.R.A. Membre de la Commission Éducation-Jeunesse-Formation-Apprentissage.

- **M. Loïc GRARD**, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université Chargé de la Recherche.

- **Dr. Joachim NETTELBECK**, Secrétaire Général du Wissenschaftskolleg zu Berlin (Allemagne).

- **M. Philippe CHAREYRE**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Directeur de l'Équipe de Recherche Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (I.T.E.M.).

- *M. Frédéric TESSON*, Maître de Conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur-adjoint du Laboratoire Société Environnement Territoire (S.E.T.-UMR 5603 CNRS).

- *M. Serge WOLIKOW*, Professeur à l'Université de Bourgogne, Président du Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon.

- *M. Pascal DURIS*, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Directeur du Laboratoire ÉPISTÉMÉ - EA 2971 (Épistémologie-Histoire des Sciences et des Techniques. Arts et Sciences-Communication).

- *M. Patrice BRUN*, Professeur à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Président de l'Université, représentant le PRES Université de Bordeaux

Président de séance : F. Bart

Secrétaire de séance : J. Oliva

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance des 7 et 8 septembre 2009
2. Bilan provisoire de la visite AERES du 2 décembre 2009
3. Présentation des projets de recherche déposés dans le cadre de l'appel à projet 2010 du Conseil régional d'Aquitaine
4. Préparation du « Printemps de la MSHA » édition 2010 : date, thème, cadrage, organisation, intervenants
5. Questions diverses

1/ Approbation du Procès-verbal de la séance des 7 et 8 septembre 2009

Après quelques demandes de modifications de MM. de Koninck, d'Iribarne et Segreto, l'approbation du procès-verbal de la séance précédente (7 et 8 septembre 2009) se fait à l'unanimité des présents.

2/ Bilan provisoire de la visite AERES du 2 décembre 2009

M. Bouneau signale que le rapport de visite de l'AERES est simplement en cours de préparation. On ne pourra par conséquent parler que des impressions que la visite a laissées. La discussion sur la base du rapport sera normalement mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Bouneau relate le déroulement de la visite aux membres du Conseil qui n'ont pas pu y assister, en soulignant le fait que la Maison était la 3^e après la Fondation MSH Paris et la Maison Européenne des Sciences de l'Homme de Lille à être évaluée selon la procédure de l'AERES, ce qui est en soi un point positif vu les incertitudes qui agitent le monde de la recherche depuis deux ans. Le comité était dirigé par Denise **Pumain** géographe, Paris 1 accompagnée comme représentant officiel de l'AERES de Patrice **Bourdels**, coordinateur des SHS. Les autres membres étaient :

Mme Anne-Marie **Guillemard**, sociologie, Paris 5

Mme Martine **Reid**, littérature, Lille 3

M. Jay **Rowell**, science politique, CNRS, Strasbourg

M. Michael **Werner**, histoire culturelle, EHESS.

Le déroulé de la visite est présenté en annexe à ce compte-rendu.

Il était prévu par l'AERES que toutes (ou au moins la plupart) les MSH aient Madame Pumain comme présidente de leur comité de visite : M. Duda souligne ce point, en considérant que les conclusions tirées par les comités de visite ne peuvent avoir qu'une signification relative ; en effet d'une structure à l'autre leur composition change et de ce fait la comparaison objective des appréciations devient extrêmement difficile.

M. Bouneau indique que la journée a été marquée par une forte mobilisation et représentation des tutelles institutionnelles et des partenaires scientifiques ainsi qu'une bonne réussite organisationnelle, tant dans la préparation rigoureuse que dans le déroulement effectif le 2 décembre. Il remercie les membres du CS qui y ont grandement contribué, notamment John Tolan qui représentait à la fois notre CS, sa MSH, mais aussi en l'absence de M. Wolikow le GIS Réseau des MSH. Il regrette a posteriori que l'on n'ait pas organisé une session avec les doctorants impliqués dans nos programmes d'autant plus que certains s'étaient mobilisés pour la journée et que la Maison pouvait mettre en avant plusieurs allocations de recherche obtenues auprès du Conseil régional ou d'autres institutions.

MM. Vlès et Baudry ont fait part de leurs impressions mitigées car si les membres du comité de visite avaient l'air au courant des enjeux locaux et posaient des questions pertinentes, ils sont venus également avec quelques idées préconçues qui n'étaient pas vraiment en phase avec les réalités institutionnelles de la Maison.

M. Bart qui participe à la direction collégiale de l'Ecole doctorale *Montaigne-Humanités* (EA 480) informe les membres du CS des conclusions du comité de visite de l'ED, très positives (note globale A). La MSHA y est d'ailleurs citée à plusieurs reprises comme un levier de la recherche interdisciplinaire (p. 4 du rapport), un vecteur d'information (p. 6) ou encore comme « un outil évident » de l'ouverture de l'Université bordelaise sur le plan national (p. 7).

M. d'Iribarne souhaite savoir si la MSHA avait été invitée à la visite de l'AERES à l'UPPA. La réponse est négative. On s'interroge alors sur les perspectives et leviers possibles de dynamisation des relations avec l'UPPA. M. Vlès confirme qu'à Pau l'importance de la MSHA notamment en rapport avec l'articulation avec l'Université de Bordeaux n'est pas comprise, mais il estime que la situation peut évoluer favorablement à la suite des conclusions du rapport de l'AERES.

La discussion tourne ensuite autour des relations inter-MSH et du rôle du Réseau. M. Tolan souhaiterait améliorer la coopération scientifique entre les Maisons. Il semble y avoir sur ce point un consensus au sein du Comité des directeurs des MSH, mais qui ne se traduit pas toujours par des actions réelles. Le point a d'ailleurs été abordé en réunion des Secrétaires généraux du Réseau des 18 et 19 janvier derniers où plusieurs d'entre eux avaient exprimé le

souhait d'accompagner les chercheurs au moment du montage des projets, afin que la démarche de coopération scientifique inter-MSH devienne un « réflexe » naturel.

La tendance de restructuration du paysage de la recherche français se poursuit, comme l'indique M. d'Iribarne, dans le sens du basculement progressif des SHS du CNRS vers les universités. La mission du nouveau Président du CNRS le confirme clairement. En parallèle, la mécanique enclenchée en faveur du regroupement des universités dans le cadre des PRES se voit renforcée par les plans Campus et, désormais, les Campus d'excellence. Comme le remarquent les collègues étrangers, il y a de quoi se perdre dans la prolifération de ces nouvelles appellations, de surcroît étymologiquement très proches. M. Bouneau souligne que le « Campus d'excellence » est effectivement une notion très récente liée aux préconisations de l'utilisation des fonds issus du Grand Emprunt, qui est sur le point d'être levé. En effet, quelques Campus français, qualifiés « d'excellence », doivent bénéficier d'une manne financière importante issue de cet emprunt afin d'atteindre un niveau de compétitivité internationalement reconnu. Ces Campus peuvent s'appuyer d'ores et déjà sur des « pôles d'excellence » qu'ils pourront développer encore davantage. D'autres fonds, issus de ce même emprunt, devront également soutenir de manière plus ciblée certains laboratoires dits « d'excellence » qui se situent *en dehors* de ces campus. L'ensemble du nouveau dispositif devra être explicité par des visites dans les régions de la délégation ministérielle composée des représentants de la DGESIP et de la DGRI, y compris en Aquitaine. Comme le souligne M. d'Iribarne, la réforme des collectivités territoriales et la montée en puissance des conseils régionaux contribuent à cette évolution : l'engagement des régions était un facteur déterminant dans le classement des dossiers du Plan Campus, et sera une condition préalable à toute candidature dans le cadre des « Campus d'excellence ». Il cite alors l'exemple des universités de Nice et de Perpignan qui, soutenues par le Conseil régional de Languedoc-Roussillon, se positionnent dans une ambition européenne.

3/ Présentation des projets de recherche déposés dans le cadre de l'appel à projets 2010 du Conseil régional d'Aquitaine

A partir du tableau récapitulatif qui est distribué à l'ensemble des membres du CS, M. Bart explique le calendrier et la procédure d'examen et de validation des projets déposés cette année auprès de la Commission SHS du CCRDT du Conseil régional.

Un élément nouveau est apparu cette année dans la procédure. En effet, le Conseil régional a instauré des « responsables d'axes thématiques » dont la mission est double : examiner la pertinence des projets par rapport aux axes affichés et inviter les porteurs de projets thématiquement trop proches à se rassembler afin d'en réduire le nombre et augmenter la taille. Les six projets présentés ont tous été transmis aux responsables/coordonateurs d'axes sans (sauf un cas) qu'on ait de retour, qu'il soit positif ou négatif.

Le secrétariat scientifique et les services financiers de la MSHA ont aidé au montage des projets tout en s'assurant que ceux-ci correspondaient bien aux critères d'éligibilité. Cet accompagnement a été d'intensité inégale selon la demande et les habitudes de travail des porteurs.

M. Baudry évoque alors la question essentielle de la coordination du portage de projets avec l'Université Michel de Montaigne, soulevée au cours du dernier Conseil scientifique de l'Université. En effet certains de ses membres se demandaient dans quel cas la MSHA devait être l'établissement porteur à privilégier par rapport à l'Université. La réponse a alors été donnée par M. Jean-Paul Révauger qui a expliqué la raison pour laquelle les porteurs Jean-François Brisson (Bx IV) et Sandro Landi (Bx 3) ont choisi la MSHA : un lieu neutre permettant l'affichage institutionnel équilibré entre les deux Universités. M. Bouneau souligne que la légitimité de la MSHA comme lieu de déploiement d'un projet régional apparaît dans la vocation et le respect du caractère inter-établissement et interdisciplinaire du projet, avec une présence de partenaires extérieurs (entreprises, autres MSH, équipes externes à l'Aquitaine). M. Baudry ajoute par ailleurs que l'équipe présidentielle confirme qu'elle ne voit aucun inconvénient institutionnel à ce que la Maison soit porteuse de projets cofinancés par la région, multipliant ainsi la diversité des chemins institutionnels et scientifiques.

Mme Parnier explique que le CNRS avait été interpellé par certains chercheurs au même titre que la MSHA. La conduite du CNRS suit les clauses du contrat quadriennal (détaillées dans son annexe), le portage se faisant alors automatiquement soit par l'université, soit par le CNRS. De plus, le CNRS a mis en place, depuis quatre ans maintenant, une procédure de concertation très en amont de la date butoir afin d'éviter des redondances entre les projets.

M. Vlès indique qu'à l'UPPA l'université applique sur les propositions de dépôt de projet un *numerus clausus*, limitant ainsi leur nombre. Il a d'ailleurs tenté d'orienter certains collègues vers la MSHA comme lieu de portage, mais sans succès, comme le déplore M. Bouneau rappelant au passage le projet coordonné par Christian Thibon qui a très bien fonctionné.

M. Duday dit apprécier la clarté et l'objectivité de la déclaration de M. Baudry. Il affirme qu'au moment de la mise en place des « coordinateurs d'axe » une fausse rumeur a circulé selon laquelle seuls les très grands projets avaient une chance d'obtenir des financements. Il se réjouit par ailleurs que deux projets en archéologie fassent partie du panel présenté par la Maison, complétant ainsi la représentation disciplinaire du futur quadriennal. MM. Bart et Bouneau insistent sur les spécificités du projet C²SM¹ porté par Yannick Lung, avec notamment la quasi absence de chercheurs de Bordeaux 3, qui élargit ainsi la base de l'affichage institutionnel de notre panel et globalement de la MSHA.

M. Segreto s'interroge sur le fait que la Maison aurait peut-être dû attendre l'enveloppe financière obtenue dans le cadre du futur quadriennal avant de faire figurer ce cofinancement dans un projet (celui d'A. Bouldoires).

M. d'Iribarne constate une dissymétrie dans le rôle joué par le CS dans le cadre de l'appel à projets quadriennal, procédure très lourde, et régional, une simple consultation/information. M. Bouneau répond que les logiques sont différentes et donne plusieurs éléments explicatifs à l'appui de la procédure actuelle. Depuis maintenant plusieurs années, le Conseil scientifique avait mandaté son Bureau pour la mission de validation avant dépôt des projets. En effet le rôle du Bureau n'est pas de mener une expertise des dossiers car ceux-ci seront expertisés par les évaluateurs du Conseil régional, mais de regarder si les projets s'inscrivent dans un montage et une dynamique suivant la logique des trois « I » principaux de la MSH. Il ajoute que le Bureau avait hésité à propos du projet porté par A. Bouldoires, car il s'agit en réalité d'un projet où la demande d'équipement a la même importance que le travail scientifique à proprement parler. Le Bureau a finalement validé ce dossier dans l'optique de laisser le Conseil régional juger de l'opportunité de financer un tel projet. Il souligne que la qualité et l'envergure scientifique des projets étaient inégales ; on peut donc tout à fait légitimement pointer du doigt des faiblesses dans certains dossiers. Malgré tout, les dossiers correspondant aux critères d'éligibilité auprès du Conseil régional, le Bureau a jugé bon de les transmettre tous les six, sans les classer, et de laisser ainsi le travail d'expertise au CCRDT et à ses experts extérieurs. Il rappelle que, si globalement nos projets ont rencontré jusqu'ici un très bon taux de réussite dans les appels du CCRDT, certains dossiers ont aussi abouti à un échec, à la suite d'une expertise négative.

M. Tolan souhaiterait néanmoins renforcer l'expertise scientifique du Conseil scientifique de la Maison, afin que sa validation soit un signe suffisamment fort pour

¹ « La construction des catégories de la santé mentale : Approches interdisciplinaires (C²SM) »

apparaître au Conseil régional comme une garantie du sérieux du projet en amont de la procédure d'évaluation à proprement parler menée par le CCRDT.

4/ Préparation du « Printemps de la MSHA » édition 2010 : date, thème, cadrage, organisation, intervenants

M. Bart rappelle en introduction à ce point de l'ordre du jour que le « Printemps de la MSHA » avait été acté par le CS comme une manifestation biennale dont la première édition s'était tenue les 21 et 22 mars 2008. Il fait part de ses réflexions au sujet de la seconde édition qui pourrait avoir lieu fin mai, début juin prochain. D'emblée il propose à la discussion deux objectifs qui pourraient être visés afin de dégager des transversalités, selon des impératifs à la fois scientifiques et institutionnels : le lancement du prochain quadriennal et la valorisation des articulations inter-MSH. Quant à la définition du thème de l'édition 2010, il suggère de partir des thèmes transversaux dégagés lors du montage du panel scientifique pour le prochain quadriennal autour des **mots-clés** suivants : Europe, jeunesse, générations, transmission du savoir, mobilité, citoyenneté... Puis il ouvre la discussion qui devra également déterminer dès aujourd'hui la date, la structure de la manifestation et, si possible, faire émerger des noms pour les intervenants.

M. Bouneau souligne, dans un souci d'autocritique, les déficiences de la valorisation de la première édition du « Printemps ». En effet, malgré nos relances, nous n'avons obtenu que deux textes des conférenciers et nous avons également réalisé par nos propres moyens la transcription intégrale des débats de la table-ronde. Il n'a par conséquent pas été possible de publier les actes, seule leur mise en valeur sous format électronique, audio et texte, à partir de nos pages web, a été effectuée.

M. Baudry informe l'assemblée de l'intention de la présidence de l'Université Bordeaux 3 d'organiser à l'automne 2010 des « Journées de la recherche », qui se placent dans le prolongement des précédents « Colloques Montaigne » avec une signification scientifique plus large pour l'identité de la recherche à Bordeaux 3 et sa valorisation. Ces journées seraient banalisées pour les enseignements et laisseraient une large place aux doctorants. Deux axes thématiques fédérateurs se sont dégagés dans les discussions en cours :

Environnement, nature, ville(s) et Hybridation, mobilité, identités plurielles. Il souhaitait en informer le Conseil scientifique pour éviter des recoupements de calendrier et de thématique.

(Interruption des débats pour pause déjeuner.)

M. Duday s'interroge s'il est souhaitable d'afficher le programme du « Printemps » comme directement lié aux projets du futur quadriennal qui n'a, pour l'instant, pas été validé par l'évaluation AERES et la négociation de crédits avec le Ministère. Il lui paraît plus probant de construire un thème transversal qui nous rend indépendant du verdict de l'AERES en s'appuyant notamment sur les programmes en cours. Un autre choix serait de se libérer totalement des projets « Maison » et de choisir une thématique et des intervenants de manière totalement libre.

M. d'Iribarne verrait bien cette manifestation comme un moyen de donner envie aux chercheurs de venir travailler à la MSHA, en leur offrant un lieu de rencontre et de travail permettant une combinaison scientifique atypique, s'appuyant sur des procédures et débouchant sur des résultats plus intéressants que ceux pouvant être obtenus dans les canaux « standard » de la division du travail de recherche.

Il pense que le choix du thème est certes important, mais il ne lui semble pas nécessaire de vouloir obtenir à tout prix un thème fédérateur, car le cycle de deux ans choisi pour la manifestation permet de toucher dans une période de 4 à 6 ans la plupart sinon tous les programmes.

Un long débat se déroule ensuite consacré essentiellement au choix du thème et à celui du format de l'édition 2010. Il débouche sur les décisions suivantes :

- Organiser la manifestation en une seule journée, avec trois conférences le matin et une table ronde l'après-midi.
- Inviter l'Administrateur de la Fondation MSH, Michel Wieviorka pour la conférence inaugurale et la table-ronde et le directeur de la MSH Nantes, John Tolan pour une conférence.
- Confier l'animation de la table-ronde à M. d'Iribarne.
- Le thème défini sera : « Cohésion et intégration sociales »
- La date retenue : le mercredi 2 juin 2010 (9H30-17H environ).

- Et pour mener à bien l'organisation, notamment la composition du panel des conférenciers, est mis en place un **comité de pilotage** composé de : Claude Sorbets, Patrick Baudry, Alain d'Iribarne, Alain Viaut, Christophe Bouneau et François Bart.

Le choix du thème doit être rapporté à notre objectif de ne pas considérer la manifestation uniquement dans une perspective de communication. Avant tout il s'agit de mettre en avant des objectifs scientifiques à partir d'un thème mobilisateur, interpellant la « Cité » et d'inviter des intervenants de qualité pour les conférences individuelles et pour la table-ronde.

Récapitulatif du Calendrier :

Le mercredi **2 juin 2010** est proposé comme date du « Printemps de la MSHA » et le jeudi **3 juin 2010 matin** est proposé comme date du prochain CS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H.

Annexe : Déroulé de la visite AERES, 2 décembre 2010